

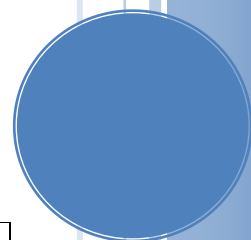
CHARTRE DU GARDIEN- NAGE

Aide-mémoire pour les gardiens de Vaucottes

Vous trouverez dans ce document quelques renseignements concernant le rôle du gardien et ses missions.

Amis de la Nature de Fécamp
2020

Révision	Date	Objet de la révision
A	20/01/2016	Emission originale
B	24/02/2018	Ajout du prérequis
C	26/07/2018	Ajout de la durée des permanences
D	28/02/2020	Ajout de l'entretien du linge.



CHARTRE DU GARDIENNAGE

Aide-mémoire pour les gardiens de Vaucottes

Prérequis.

Nous demandons aux personnes qui souhaitent faire du gardiennage à la maison de Vaucottes d'être **autonomes pour les transports**, la maison se situant à environ 4km d'Yport et environ 15km de Fécamp, les deux endroits les plus proches où trouver des commerces.

Il existe bien un service de cars mais qui a des horaires peu adaptés pour faire des courses en ville.

Le cycle de gardiennage se fait sur la base de la semaine du samedi au samedi, de la mi-juin jusqu'à la fin août.

La durée de gardiennage ne doit pas excéder deux semaines, sauf à la demande expresse des Amis de la Nature de Fécamp.

Le rôle du gardien (de la gardienne).

Le rôle du gardien est d'être le représentant des Amis de la Nature de Fécamp auprès des vacanciers et de s'assurer que chaque résident respecte les règles élémentaires de vie en commun.

En contrepartie de ces charges les Amis de la Nature de Fécamp offrent le séjour à la personne en charge du gardiennage ainsi qu'à son conjoint, si le gardien vient avec plus de monde, les autres personnes payent leur hébergement comme tout à chacun et il faut prévenir à l'avance du nombre de personnes supplémentaires pour s'assurer qu'il y a de la place disponible pour les accueillir.

L'accueil des vacanciers

A l'arrivée des vacanciers le gardien se doit :

- De les accueillir,
- De leur remettre un kit de couchage (drap housse plus taie d'oreiller),
- De leur indiquer leur chambre, conformément à leur fiche de réservation (si les vacanciers n'ont pas leur fiche de réservation vérifier sur le planning).
- De leur faire visiter les lieux en leur indiquant les emplacements des extincteurs et des boutons d'alarme incendie,
- De leur expliquer l'attitude à adopter en cas d'alarme incendie,
- De leur faire remplir le registre d'hébergement.

Durant le séjour

Durant le séjour le gardien doit s'assurer que la maison reste en bon état de propreté.

Il doit :

- Vérifier que les sanitaires restent propres,
- Vérifier les dévidoirs de papier toilette et les remplir si nécessaire,
- S'assurer que la vaisselle est lavée et rangée,
- S'assurer que les poubelles sont bien vidées, surtout si les vacanciers ont mangé des fruits de mer,
- Faire évacuer les poubelles au conteneur situé sur la route de la plage de Vau-cottes.
- Faire respecter le calme dans la maison le soir.

Au départ des vacanciers

Le gardien doit :

- Vérifier que les lits sont défaites et que les draps et les taies d'oreiller sont bien mis dans la corbeille à linge sale,
- Vérifier que les chambres sont propres et rangées,
- Récupérer le solde du règlement et le mettre dans la boîte à lettre du bureau.

En cas d'alarme incendie

Le rôle du gardien est primordial en cas de déclenchement de l'alarme incendie. C'est à lui que revient la responsabilité :

- De faire évacuer la maison,
- De vérifier que personne ne manque à l'appel,
- De vérifier l'origine du déclenchement,
 - Si le déclenchement est dû à une cause identifiée hors incendie (Vapeur d'eau, fumée de cuisson, ...) les occupants peuvent regagner la maison.
 - Si le déclenchement est dû à un déclencheur manuel il faut connaître la raison du déclenchement (accidentel ou volontaire).
 - Si le déclenchement est dû à un début d'incendie, attaquer le feu avec l'extincteur le plus près et faire prévenir les pompiers.
- Après un déclenchement accidentel, de réarmer la centrale d'alarme et de consigner l'événement sur le registre de sécurité.

Informations complémentaires

Pour que le gardien puisse remplir son rôle correctement Les Amis de la Nature de Fé-camp mettent à sa disposition la chambre « BELVAL » située du rez-de-chaussée. Cette chambre ferme à clé et le gardien en a la clé, ainsi que celle du bureau.

Dans le bureau se trouve un classeur vert contenant les papiers relatifs à la sécurité :

- Rapports de la commission de sécurité,
- Rapports des organismes de contrôle,
- Plans des armoires électriques,
- Notice du système de sécurité incendie.

Entretien du linge.

Les Amis de la Nature de Fécamp ont installé une machine à laver le linge dans le bâtiment annexe sur le terrain. Il incombe au gardien de laver les draps après chaque passage de vacanciers et de nettoyer les torchons à vaisselle appartenant à l'association.

Les vacanciers peuvent utiliser cette machine à laver moyennant une redevance de 1 € par lavage effectué. Le gardien tiendra un compte des sommes ainsi récupérées.